

# Ville d' ANTONY

## COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MARS 2016 A 21H00

Le 31 mars 2016, à 21 heures, le CONSEIL MUNICIPAL convoqué le 25 mars 2016, s'est réuni sous la Présidence de M. Jean-Yves SENANT.

ETAIENT PRESENTS : M. SENANT, M. LE BOURHIS, Mme BERGEROL, M. MEDAN, Mme ROLLAND, M. COLIN, M. SERIN, Mme SANSY, M. MARTIN, Mme SCHLIENGER, M. LEGRAND, Mme PRECETTI, M. CHARRIEAU, Mme BETOUATI, M. FOUQUET, Mme LEON, M. LE LAMER, M. OLLIVRY, Mme QUINZIN, Mme LEMMET, M. LIMBORG, Mme MESSAOUDI, M. VOULDOUKIS, Mme FAURET, M. NEHME, Mme MACIEIRA-DUMOULIN, Mme BENOIT, Mme GENEST, M. GOULETTE, M. CELESTIN, Mme BERTHIER, Mme PHAM-PINGAL, M. PASSERON, Mme LAJEUNIE, M. DURIEZ, M. AIT-OUARAZ, M. HUBERT, Mme CHARRIER, Mme HAGEL, M. FEUILLADE, M. RUFAT, Mme DELPECH, M. MEUNIER, M. ARIPA, Mme LE BRIS, Mme LESIEUR.

ETAIENT REPRESENTES : Mme COTTENCEAU, M. ADDA, Mme COVI.

M. LIMBORG est désigné comme secrétaire.

### TOUT D'ABORD LE CONSEIL MUNICIPAL RATIFIE LES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

- CREATION D'UNE REGIE D'AVANCES POUR LES DEPENSES DU CENTRE SOCIAL ET CULTUREL D'ANTONY. (19/01/2016)
- ATTRIBUTION DU MARCHE DE RENOVATION DU CLOS COUVERT – PHASE A – PAVILLON AUGUSTA – GROUPE SCOLAIRE FERDINAND BUISSON – PROCEDURE ADAPTEE –
- Lot 1– Maçonnerie - Pierre de Taille à la société J.RICHARD pour un montant de 126 377.16 euros TTC –
- Lot 2– Charpente – Couverture – Etanchéité à la société UTB (UNION TECHNIQUE DU BATIMENT) pour un montant de 56 812.76 euros TTC –
- Lot 3 – Menuiserie à la société MENUISERIE GILET PERE ET FILS pour un montant de 61 431.74 euros TTC –
- Lot 4 – Ferronnerie – infructueux –
- Lot 5 – Décors peints à la société MERIGUET RESTAURATION pour un montant de 31 793.40 euros TTC –
- Lot 6 – Peinture à la société RPH pour un montant de 22 825.32 euros TTC. (21/01/2016)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A CONCLURE AVEC LA CPAM DES HAUTS DE SEINE POUR LA MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UNE SALLE DE L'ESPACE DU NOYER DORE POUR L'ANNEE 2016. (25/01/2016)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION AVEC LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DES HAUTS DE SEINE POUR LA MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UNE SALLE DE L'ESPACE DU NOYER DORE ET D'UNE SALLE DE L'ECOUTE DU NOYER DORE POUR L'ANNEE 2016. (27/01/2016)
- ADOPTION D'UN CONTRAT AVEC L'ASSOCIATION COMPAGNIE TAIRAUFEU POUR LE SPECTACLE RUSES RUSSES LE 19 MARS 2016 A LA MEDIATHEQUE ARTHUR RIMBAUD POUR UN MONTANT DE 700 EUROS. (28/01/2016)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION ALCOOLIKES ANONYMES D'ILE DE FRANCE POUR LA MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UNE SALLE DE L'ESPACE DU NOYER DORE POUR L'ANNEE 2016. (29/01/2016)
- ATTRIBUTION DU MARCHE DE LOCATION ET D'ENTRETIEN DES VETEMENTS PROFESSIONNELS POUR LE PERSONNEL DES SERVICES TECHNIQUES DE LA VILLE D'ANTONY AVEC LA SOCIETE RLD2 SANS MONTANT MINIMUM ET POUR UN MONTANT MAXIMUM ANNUEL DE 90 000 EUROS HT – APPEL D'OFFRE OUVERT. (03/02/2016)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE CESSION AVEC ZAMORA PRODUCTIONS SARL POUR L'ORGANISATION D'UN CONCERT EN DATE DU 1<sup>ER</sup> AVRIL 2016 POUR UN MONTANT DE 6 800 EUROS. (03/02/2016)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS DE PROJECTION NUMERIQUE DU CINEMA LE SELECT AVEC CINEMECCANICA FRANCE POUR UN MONTANT ANNUEL DE 5 400 EUROS HT. (03/02/2016)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION AVEC LA CITE DE LA MUSIQUE POUR LA MISE A DISPOSITION GRATUITE DE TROIS SALLES DE L'ESPACE DU NOYER DORE POUR L'ANNEE 2016. (05/02/2016)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE DE DEUX SALLES ET D'UN BUREAU SITUES AU 193 RUE DES RABATS, ET D'UN GYMNASE SITUÉ AU 173 RUE DES RABATS, AU PROFIT DE L'ASSOCIATION IFAC, POUR L'ORGANISATION D'UNE SESSION DE FORMATION GENERALE BAFA DU SAMEDI 20 AU SAMEDI 27 FEVRIER 2016 INCLUS. (08/02/2016)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE DE LOCAUX DE L'ESPACE BEAUVALLON AU PROFIT DE L'ASSOCIATION DE LA FNACA POUR LE 1<sup>ER</sup> SEMESTRE 2016. (05/02/2016)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE DE LOCAUX DE L'ESPACE PAJEAUD AU PROFIT DE L'ASSOCIATION LA BLETTE HUMAINE POUR L'ANNEE 2016. (05/02/2016)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE DE LOCAUX DE L'ESPACE BEAUVALLON, DE L'ESPACE LA FONTAINE ET DU FOYER SOLEIL AU PROFIT DE L'ASSOCIATION DES A.V.F POUR LE 1<sup>ER</sup> SEMESTRE 2016. (05/02/2016)
- ADOPTION D'UN AVENANT N°1 A LA CONVENTION DU 11 JANVIER 2016 A CONCLURE AVEC L'ASSOCIATION ANTONY SPORTS ESCRIME POUR L'ORGANISATION D'ATELIERS D'ESCRIME A DESTINATION DES JEUNES DE LA STRUCTURE 123 MALINS AFIN DE MODIFIER LES MODALITES DE DEPLACEMENT EN APPLICATION DU PLAN VIGIPIRATE RENFORCE. (09/02/2016)
- ATTRIBUTION DU MARCHE DE SERVICES PASSE SELON LA PROCEDURE ADAPTEE DE L'ARTICLE 30 DU CODE DES MARCHES PUBLICS POUR L'ORGANISATION DE SEJOURS DURANT LES VACANCES SCOLAIRES PRINTEMPS / ETE DE LA ZONE C EN FAVEUR DES ENFANTS DE LA VILLE D'ANTONY AGES DE 6 A 17 ANS. (10/02/2016)
- Lot n°1 : Cirque et Equitation (7-12 ans) à la société CIRQUE EQUESTRE COCICO pour un montant de 73.36 euros par jour et 700 euros de transport pour le séjour de printemps et de 74.90 euros par jour et 740 euros de transport pour le séjour de juillet,
- Lot n°2 : Linguistique Anglais en hébergement en collège pour des enfants scolarisés en collège à l'association REGARDS pour un montant de 1 490 euros par enfant transport compris pour le séjour de printemps et de 1 580 euros par enfant transport compris pour le séjour de juillet,
- Lot n°3 : Arts, Sports et Linguistique Anglais à New-York (USA) (15-17 ans) à l'association REGARDS pour un montant de 2 090 euros par enfant transport compris pour le séjour de printemps,
- Lot n°4 : Multi Activités Sportives Aquatiques et Artistiques (6-12 ans) à l'association La Ligue de l'Enseignement des Hauts de Seine pour un montant de 940 euros par enfant transport compris pour le séjour de juillet,
- Lot n°5 : Linguistique Anglais Hébergement en famille (14-17 ans) à l'association REGARDS pour un montant de 101.60 euros par enfant et par jour transport compris pour le séjour de juillet,
- Lot n°6 : Activités Sportives et Aquatiques (12-15 ans) à l'association La Ligue de l'Enseignement des Hauts de Seine pour un montant de 65 euros par enfant et par jour transport compris pour le séjour de juillet,
- Lot n°7 : Base d'activités Sportives et Aquatiques (7-12 ans) à l'association La Ligue de l'Enseignement des Hauts de Seine pour un montant de 77 euros par enfant et par jour transport compris pour le séjour de juillet,
- Lot n°8 : Séjours itinérants en Europe (16-18 ans) à l'association CHEMINS DU MONDE pour un montant de 82.95 euros par enfant et par jour pour un 1<sup>er</sup> groupe transport compris et pour un montant de 69.53 euros par enfant et par jour pour le 2<sup>ème</sup> groupe transport compris pour les séjours de juillet,
- Lot n°9 : Séjour Eté en Espagne (14-18 ans) à l'association ALUDEO pour un montant de 77.78 euros par enfant et par jour transport compris pour les séjours de juillet et août.
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE PRET DE REFINANCEMENT A HAUTEUR DE 7 232 333.89 EUROS AUPRES DE LA CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL. (10/02/2016)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE PRET DE REFINANCEMENT A HAUTEUR DE 18 638 647.41 EUROS AUPRES DE LA CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL. (10/02/2016)
- ADOPTION D'UN CONTRAT AVEC ARVEST PREVENTION POUR L'ORGANISATION TECHNIQUE DE LA FETE DE LA MUSIQUE QUI AURA LIEU DU 13 AU 20 JUIN 2016 POUR UN MONTANT DE 11 400 EUROS TTC. (10/02/2016)

- ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE REMISE EN ETAT ET RENOVATION DES COURTS DE TENNIS DU STADE GEORGES SUANT D'ANTONY A LA SOCIETE PRO COURTS POUR UN MONTANT DE 534 578.10 EUROS HT. (15/02/2016)
- ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE MAINTENANCE PREVENTIVE ET CURATIVE DES POMPES ET FONTAINES D'ANTONY A LA SOCIETE SEGEX ENERGIES SAS POUR UN MONTANT ANNUEL DE 32 433.60 EUROS TTC POUR LA MAINTENANCE PREVENTIVE ET SANS MINIMUM ET POUR UN MAXIMUM ANNUEL DE 50 000 EUROS HT POUR LA MAINTENANCE CURATIVE. (15/02/2016)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE DE LOCAUX SCOLAIRES AU PROFIT DE L'ASSOCIATION LES RABATS S'AMUSENT POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2015/2016. (12/02/2016)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION NOUVEL ELAN POUR L'ORGANISATION D' ACTIONS SANTE DANS LE CADRE DE L'ATELIER SANTE VILLE POUR UN MONTANT DE 5 200 EUROS TTC. (15/02/2016)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'INSTALLATIONS SPORTIVES AU PROFIT DU COMITE DEPARTEMENTAL D'ATHLETISME DES HAUTS DE SEINE POUR 31 EUROS DE L'HEURE D'UTILISATION DU STADE. (15/02/2016)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION ALANON / ALATEEN GROUPES FAMILIAUX POUR LA MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UNE SALLE DE L'ESPACE DU NOYER DORE POUR L'ANNEE 2016. (16/02/2016)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UN LOCAL COMMUNAL AU PROFIT DE L'ASSOCIATION LIGUE DES DROITS DE L'HOMME POUR LE 1<sup>ER</sup> SEMESTRE 2016. (16/02/2016)
- ADOPTION D'UN AVENANT N°2 AU MARCHÉ DE MAINTENANCE DE PORTES ET PORTAILS AUTOMATIQUES – DE RIDEAUX ELECTRIQUES OU MANUELS DE DIVERS SITES DE LA VILLE D'ANTONY – LOT 2 – MAINTENANCE DES PORTES ET PORTAILS AUTOMATIQUES INSTALLEES SUR LES SITES AUTRES QUE LE MARCHÉ COUVERT D'ANTONY AVEC LA SOCIETE SCHINDLER POUR UN MONTANT EN MOINS VALUE DE 460.80 EUROS TTC. (17/02/2016)
- DECISION DE MODIFICATION DE LA REGIE D'AVANCES DU SERVICE GARAGE. (12/02/2016)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION AVEC LA PROTECTION CIVILE DES HAUTS-DE-SEINE POUR 2 INTERVENTIONS – PREVENTION ET SECOURS CIVIQUES DE NIVEAU 1 DANS LE CADRE D'UNE FORMATION AUX BASES DU SECOURISME AU 11-ESPACE JEUNES POUR UN MONTANT DE 500 EUROS TTC. (19/02/2016)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UNE SALLE POLYVALENTE DE L'ESPACE BEAUVALLOIN AU PROFIT DE L'ASSOCIATION LES AMIS DU BEAU VALLON POUR LE 1<sup>ER</sup> SEMESTRE 2016. (17/02/2016)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE POUR LA MISE A DISPOSITION D'UN TERRAIN SIS ROUTE DE WISSOUS A WISSOUS A LA SOCIETE DODECA POUR UN MONTANT ANNUEL DE 7 000 EUROS. (23/02/2016)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION AVEC MADAME STEPHANIE DAMOU POUR UNE INTERVENTION « SE PREPARER A L'ENTRETIEN D'EMBAUCHE » DANS LE CADRE DE LA JOURNEE JOBS D'ETE ORGANISEE PAR LE 11-ESPACE JEUNES LE MERCREDI 30 MARS 2016 POUR UN MONTANT DE 180 EUROS TTC. (24/02/2016)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE CESSIION AVEC L'ASSOCIATION LES SIECLES POUR L'ORGANISATION D'UN CONCERT EN DATE DU 22 MARS 2016 POUR UN MONTANT DE 17 000 EUROS. (23/02/2016)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE MAINTENANCE DU LOGICIEL RELAIS'SOFT DE GESTION DES RAM/RAP AVEC LA SOCIETE ACI POUR UN MONTANT ANNUEL DE 718.08 EUROS TTC. (23/02/2016)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION AVEC MADAME STEPHANIE DAMOU POUR UNE INTERVENTION « AIDER LES JEUNES EN PERIODE D'EXAMEN » DANS LE CADRE D'UNE SOIREE-DEBAT AU 11-ESPACE JEUNES LE VENDREDI 8 AVRIL 2016 POUR UN MONTANT DE 384 EUROS TTC. (26/02/2016)
- ADOPTION D'UN AVENANT N°1 DE TRANSFERT SANS INCIDENCE FINANCIERE AU CONTRAT DE MAINTENANCE DU LOGICIEL DE GESTION DU CADASTRE CADAMAP DE LA SOCIETE I2G A LA SOCIETE BUSINESS GEOGRAFIC. (25/02/2016)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE CESSIION AVEC LA SARL TOHU BOHU POUR LA REPRESENTATION DES SPECTACLES « LES 7 GUEULES DU DRAGON » ET « MAIS IL EST ICI LE BONHEUR » LE 12 MARS 2016 A LA MEDIATHEQUE ANNE FONTAINE POUR UN MONTANT DE 1 550 EUROS. (03/03/2016)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE DE LOCAUX DU CENTRE MUNICIPAL DE LOISIRS PAUL ROZE AU PROFIT DE L'ASSOCIATION ANTONY BERNY CYCLISTE. (07/03/2016)
- ATTRIBUTION DU MARCHÉ D'ENTRETIEN DU MATERIEL ELECTROMENAGER DES ETABLISSEMENTS DE LA VILLE D'ANTONY (APPEL D'OFFRES OUVERT) A LA SOCIETE FC2P POUR UN MONTANT ANNUEL DE 6 151.80 EUROS TTC CONCERNANT LA MAINTENANCE PREVENTIVE ET SANS MINIMUM ET POUR UN MONTANT MAXIMUM ANNUEL DE 60 000 EUROS HT CONCERNANT LA MAINTENANCE CURATIVE. (07/03/2016)
- ADOPTION DE DEUX CONVENTIONS AVEC LA CROIX ROUGE FRANCAISE POUR LA MISE EN PLACE A TITRE GRATUIT D'UN DISPOSITIF PREVENTIF DE SECOURS DANS LE CADRE DU DEROULEMENT DES COURSES ORGANISEES LE SAMEDI 19 MARS ET LE DIMANCHE 20 MARS 2016 POUR LA 28EME EDITION DU SEMI-MARATHON D'ANTONY. (09/03/2016)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION NOUVEL ELAN POUR L'ORGANISATION D' ACTIONS BIEN-ETRE EN DIRECTION DES FEMMES DANS LE CADRE DE LA PROGRAMMATION DU SERVICE SANTE VILLE POUR UN MONTANT DE 1 000 EUROS TTC. (09/03/2016)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION E2L MUSIC POUR L'ANIMATION D'UN ATELIER ECRITURE D'UN RAP DANS LE CADRE DES ACTIVITES DU 11-ESPACE JEUNES POUR UN MONTANT DE 200 EUROS TTC. (09/03/2016)
- ADOPTION DE L'AVENANT N°3 AU MARCHÉ DE MAITRISE D'ŒUVRE RELATIF A LA CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE SPORTIF AU QUARTIER LA FONTAINE A ANTONY, AVEC LE GROUPEMENT SOLIDAIRE TECNOVA ARCHITECTURE (MANDATAIRE) / ARCHI 5 PROD / INCET / DVVD / FLORENCE MERCIER / TISSEYRE + ASSOCIES POUR UN MONTANT SUPPLEMENTAIRE DE 7 500 EUROS HT. (10/03/2016)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC A TITRE GRATUIT AVEC LE SIAAP RELATIVE A L'IMPLANTATION D'UN POINT D'ACCUEIL SUR LE PARVIS DE LA BIEVRE ET DE DIVERS AMENAGEMENTS DES SURFACES SITUEES ENTRE LA CLOTURE DE LA RESERVE ET LE PARVIS DE LA BIEVRE. (26/02/2016)
- ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A LA FOURNITURE DE LIVRES NON-SCOLAIRES POUR LA VILLE D'ANTONY- 5 LOTS. (10/03/2016)
  - Lot n°1 : Romans adultes et jeunes adultes, à la société LA PASSERELLE SARL pour un montant annuel minimum de 20 000 euros et maximum de 40 000 euros HT.
  - Lot n°2 : Bandes dessinées et mangas (hors jeunesse), à la société BD NET pour un montant annuel minimum de 5 000 euros et maximum de 8 000 euros HT.
  - Lot n°3 : Ouvrages documentaires de fonds (hors jeunesse), à la société DECITRE pour un montant annuel minimum de 30 000 euros et maximum de 60 000 euros HT.
  - Lot n°4 : Livres pour la jeunesse, à la société COLIBRIJE pour un montant annuel minimum de 40 000 euros et maximum de 80 000 euros HT.
  - Lot n°5 : Documentation professionnelle pour les services municipaux, à la société LA GENERALE LIBREST pour un montant annuel minimum de 3 000 euros et maximum de 10 000 euros HT.

## ORDRE DU JOUR

### I - FINANCES -

- ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF DE LA VILLE – EXERCICE 2016 -  
VOTE PAR : 41 voix POUR 07 CONTRE 01 ABSTENTION
- ADOPTION DU TAUX DES TROIS TAXES DIRECTES LOCALES -  
VOTE PAR : 42 voix POUR 07 ABSTENTIONS
- ADOPTION D'UN BUDGET ANNEXE POUR LES ZONES D'AMENAGEMENT CONCERTÉ -  
VOTE PAR : 42 voix POUR 07 CONTRE
- AUTORISATION DE SIGNER UN PROTOCOLE TRANSACTIONNEL AVEC LA SOCIETE GENERALE -  
VOTE PAR : 41 voix POUR 07 CONTRE 01 ABSTENTION
- DEMANDE DE FINANCEMENT AUPRES DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DES HAUTS DE SEINE POUR LA CONSTRUCTION ET L'EQUIPEMENT DE LA NOUVELLE CRECHE AU 80-96 RUE ADOLPHE PAJEAUD -  
VOTE PAR : 49 voix POUR

### II - URBANISME - AFFAIRES FONCIERES -

- BILAN ANNUEL DES CESSIIONS ET ACQUISITIONS IMMOBILIERES REALISEES PAR LA VILLE POUR L'ANNEE 2015 -  
VOTE PAR : 49 voix POUR

- CESSIION PAR LA VILLE A ANTONY HABITAT D'UN BIEN SITUE 70 RUE ADOLPHE PAJEAUD -  
VOTE PAR : 49 voix POUR
- ACQUISITION PAR LA VILLE DE LA PARCELLE BI 258 DE 40 M<sup>2</sup> APPARTENANT A MONSIEUR JEAN-MICHEL VAN MULLEM POUR REGULARISATION D'UN ALIGNEMENT SIS 20 CHEMIN LATERAL A ANTONY -  
VOTE PAR : 49 voix POUR
- ADOPTION D'UNE CONVENTION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC CONSTITUTIVE DE DROITS REELS AU PROFIT DU CLUB FRANCO ARMENIEN D'ANTONY POUR UN LOCAL SIS 144 AVENUE LEON BLUM A ANTONY -  
VOTE PAR : 42 voix POUR 06 ABSTENTIONS 01 NE PREND PAS PART (M. NEHME)

### III - TRAVAUX - CONTRATS -

- MARCHÉ DE MAITRISE D'ŒUVRE RELATIF AU REAMENAGEMENT DE LA CRECHE LA COMPTINE – FIXATION DU MONTANT DES INDEMNITES A VERSER AUX MEMBRES DU JURY DE PERSONNALITES QUALIFIEES -  
VOTE PAR : 49 voix POUR

- MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE RELATIF A LA REHABILITATION DE L'EGLISE SAINT SATURNIN – FIXATION DU MONTANT DES INDEMNITES A VERSER AUX MEMBRES DU JURY DE PERSONNALITES QUALIFIEES-  
VOTE PAR : 49 voix POUR
  - ADOPTION DE CONVENTIONS FINANCIERES ET DE CO-MAITRISE D'OUVRAGE A CONCLURE AVEC LE SIPPAREC POUR LES ETUDES ET LES TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT DES RESEAUX DE DISTRIBUTION PUBLIQUE DE COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES DANS DIVERS SECTEURS DE LA COMMUNE D'ANTONY – PROGRAMME 2016-  
VOTE PAR : 49 voix POUR
  - ADOPTION D'UNE CONVENTION ENTRE LE DEPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE ET LA VILLE D'ANTONY FIXANT LES MODALITES DE MUNICIPALISATION DE LA ROUTE DEPARTEMENTALE 128-  
VOTE PAR : 47 voix POUR 01 CONTRE 01 ABSTENTION
- IV – VALLEE SUD GRAND PARIS –**
- DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL A LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TERRITORIALES DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL VALLEE SUD GRAND PARIS -  
VOTE PAR : 42 voix POUR 07 NE PRENNENT PAS PART
  - ADOPTION DE LA CONVENTION DE TRANSFERT DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT ET APPAREILS DE DEFENSE INCENDIE DE L'OPERATION DU DOMAINE DE TOURVOIE RUES PIERRE GILLES DE GENNES, GEORGES CHARPAK, NICOLAS COPERNIC ET GALILEE A L'ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL VALLEE SUD GRAND PARIS-  
VOTE PAR : 49 voix POUR
  - APPROBATION DE LA LISTE DES PERSONNES SUSCEPTIBLES DE CONSTITUER LA COMMISSION INTERCOMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS  
VOTE PAR : 42 voix POUR 07 ABSTENTIONS
- V – PERSONNEL –**
- MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS -  
VOTE PAR : 49 voix POUR
  - SURVEILLANCE MEDICALE DES AGENTS DES CENTRES DE VACANCES PERMANENTS -
    - Renouvellement d'adhésion au service de médecine préventive du CDG 74-
    - Intention d'adhésion au service de médecine du CDG 56-
 VOTE PAR : 49 voix POUR
- VI - EDUCATION –**
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DES HAUTS-DE-SEINE POUR LE VERSEMENT D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT POUR LA MISE EN ŒUVRE DE PROJETS VISANT L'ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP EN MILIEU ORDINAIRE-  
VOTE PAR : 49 voix POUR
- VII - SPORTS –**
- ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES -  
VOTE PAR : 47 voix POUR 02 ABSTENTIONS
- ADOPTION DE CONVENTIONS ET D'AVENANTS DEFINISSANT LES MODALITES D'UTILISATION DE SUBVENTIONS MUNICIPALES VERSEES A DIFFERENTES ASSOCIATIONS SPORTIVES -  
VOTE PAR : 48 voix POUR 01 ABSTENTION
- VIII – AFFAIRES DIVERSES –**
- ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS NON SPORTIVES -  
VOTE PAR : 47 voix POUR 02 NE PRENNENT PAS PART (M. SERIN - M.NEHME)
  - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS A DIVERSES ASSOCIATIONS DANS LE CADRE DU DISPOSITIF DE COHESION SOCIALE ET DE REUSSITE EDUCATIVE POUR 2016 -  
VOTE PAR : 48 voix POUR 01 NE PREND PAS PART (Mme COVI)
  - ADOPTION DE CONVENTIONS ET D'AVENANTS DEFINISSANT LES MODALITES D'UTILISATION DE SUBVENTIONS MUNICIPALES VERSEES A DIFFERENTES ASSOCIATIONS NON SPORTIVES -  
VOTE PAR : 47 voix POUR 02 NE PRENNENT PAS PART (M. SERIN – Mme COVI)
  - ADOPTION DU PROGRAMME D' ACTIONS RELATIF AUX SUBVENTIONS DEPARTEMENTALES AU TITRE DE LA PREVENTION DE LA DELINQUANCE ET DE LA SECURITE POUR L'ANNEE 2016 -  
VOTE PAR : 49 voix POUR
  - ADOPTION DU PROGRAMME D' ACTIONS RELATIF AUX SUBVENTIONS DEPARTEMENTALES AU TITRE DE L'ESPACE SANTE JEUNES POUR L'ANNEE 2016 -  
VOTE PAR : 49 voix POUR
  - ADOPTION DE L'AVENANT N°1 A LA CONVENTION PASSEE AVEC LA PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE POUR LA DELEGATION DE GESTION DU CONTINGENT PREFECTORAL DE LOGEMENTS SOCIAUX-  
VOTE PAR : 42 voix POUR 07 ABSTENTIONS
  - ADOPTION D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA VILLE D'ANTONY ET LA CHAMBRE DES METIERS ET DE L'ARTISANAT DES HAUTS-DE-SEINE POUR LA MISE EN PLACE AUPRES DES COMMERCANTS DE LA VILLE DE LA CHARTE QUALITE CONFIANCE 2016 -  
VOTE PAR : 49 voix POUR
  - ADOPTION D'UNE CONVENTION D'OBJECTIFS ENTRE LA VILLE D'ANTONY ET L'ASSOCIATION DES COMMERCANTS NON SEDENTAIRES D'ANTONY, DENOMMEE LE « MARCHE DES DECOUVERTES » POUR LA PROMOTION ET L'ANIMATION DU MARCHE D'ANTONY ET L'INFORMATION DES USAGERS -  
VOTE PAR : 49 voix POUR
  - PRISE EN CHARGE DES DEPENSES PAR LA VILLE DANS LE CADRE DES RELATIONS DE JUMELAGE AVEC DES VILLES ETRANGERES  
VOTE PAR : 49 voix POUR
  - FIXATION DU MONTANT DES BOURSES DE L'AVENTURE ET DE LA CREATION POUR L'ANNEE 2016 (1<sup>er</sup> JURY) -  
VOTE PAR : 49 voix POUR
  - FIXATION DU MONTANT DES BOURSES DU DISPOSITIF CAP SUR LE MONDE POUR L'ANNEE 2016 (1<sup>er</sup> JURY) -  
VOTE PAR : 49 voix POUR

**Fin de la séance à 00h05  
Antony, le 1<sup>er</sup> avril 2016**

**Le Maire d'Antony,  
Jean-Yves SÉNANT**